

'Asabiyât tribales et États au Moyen-Orient

Confrontations et connivences

Riccardo Bocco*

**Monde arabe
Maghreb
Machrek**
N° 147
Janv.-mars 1995

Etudes

Le débat autour du thème de l'Etat-Nation est plus que jamais d'actualité chez les intellectuels arabes, non seulement dans la perspective de création d'une entité palestinienne autonome plus large – peut-être d'un Etat indépendant – mais également par rapport à la situation plus générale d'instabilité que connaissent les systèmes politiques du Moyen-Orient en cette fin de siècle. Parmi les contributions incitant à la réflexion sur le sujet, nous évoquerons, à titre d'exemple, celles de Burhan Ghalioun et de Muhammad Jâbir al-Ansârî, parues dans les dernières livraisons de la *Revue d'Etudes Palestiniennes*.

Pour Ghalioun (1995), qui constate la permanence, voire la résurgence, des facteurs d'adhésion et de solidarité, d'union et en même temps de division, que représentent la religion et l'ethnicité, les jours de l'Etat national seraient comptés. Le succès des diverses formes de mobilisation politique à base ethnique et/ou confessionnelle, l'avancée et la consolidation de la contestation islamiste sur la scène politique de plusieurs Etats du Moyen-Orient, font écho à l'effritement des idéologies « laïques » et unitaires, nationalistes et pan-arabes, soutenues par des partis, par des régimes présidentiels ou monarchiques au pouvoir dans divers pays de la région. Le sociologue syrien retrace les causes de ce « malaise arabe » – déjà détaillées dans une précédente publication (Ghalioun 1991) – à travers l'histoire coloniale et post-coloniale, marquée par un divorce grandissant entre la société et le pouvoir, qui a fait de l'Etat le support d'intérêts privés et claniques. Dès lors, les expressions multiples de l'islam politique, brandi par les laissés pour compte d'une modernisation autant attendue que redoutée, ou « confisqué » par ses promoteurs étatiques (Chouet 1994), sont présentées comme le remède à la corruption et à l'injustice, ou comme « la » voie propre à contrecarrer la pénétration des valeurs « post-modernes » (sic !) des puissances occidentales, voire les effets des nouveaux cosmopolitismes récemment induits par la mondialisation de l'économie de marché et de l'idéologie néo-libérale.

Si Ghalioun exhorte à rompre avec la littérature dominante qui oppose systématiquement société civile et Etat pour en expliquer l'instabilité politique, la contribution de al-Ansârî (1994), moins pessimiste mais tout aussi lucide, nous invite éga-

*IUED, Genève et GREMMO, Maison de l'Orient, Lyon.

lement à une réflexion historique sur la création des Etats contemporains dans le monde arabe. Al-Ansârî est fort critique à l'égard de ce qu'il appelle les « théories du complot colonialiste fractionnel », souvent invoquées pour rendre compte des échecs de l'Etat-Nation dans le monde arabe. A propos du Machrek tout spécialement, il attire l'attention sur la pluralité des « solidarités de corps segmentaires » – encore aujourd'hui mal assimilées et intégrées dans le creuset d'un Etat et d'une société « modernes » –, preuves d'une incapacité à trouver un équilibre entre l'unité et la diversité. En démystifiant les idéalismes nationalistes et pan-arabes, al-Ansârî rappelle, entre autres, les propos du célèbre Amîn Rîhânî qui, en commentant le projet d'unité arabe du chérif Husayn dans la péninsule au début du siècle, constatait que « l'esprit des tribus demeure dominant et triomphe dans la plupart des provinces de l'esprit national, cela sans compter la présence d'un confessionnalisme sectaire au détriment de l'esprit religieux lui-même » (al-Ansârî 1994 : 70). Ainsi, pour al-Ansârî, c'est sur un arrière-plan sociétal plural et fragmenté, le plus souvent dévalorisé, voire occulté, par les élites politiques et intellectuelles, qu'ont émergé, dans le Machrek du XX^e siècle, des pouvoirs dont la consécration a précédé l'avènement de véritables ensembles institutionnels étatiques. C'est pourquoi les menaces qui pèsent sur plusieurs régimes en place à l'heure actuelle seraient d'autant plus graves que leur effondrement entraînerait à terme la dislocation des Etats.

On peut certes se demander si l'interprétation de la crise des Etats arabes contemporains par un retour à la question des « solidarités de corps » ('*asabiyât*, sing. '*asabiya*) de mémoire khaldounienne, est pertinente. Est-ce bien d'ailleurs un retour, ou plutôt une ouverture vers de nouvelles pistes de recherche, en partie déjà indiquées par les travaux de Michel Seurat (1989) sur la Syrie et le Liban ? Au cours des quinze dernières années, les études consacrées aux relations entre religion et politique se sont multipliées du fait de l'importance des processus de « réislamisation » à l'œuvre dans les sociétés locales, mais aussi dans le cadre institutionnel de la vie publique de certains Etats. Chez les politologues en particulier, dont les paradigmes développementalistes ou dépendantistes des années 1950-70 avaient montré leurs limites, le « réveil islamique » a fait naître de nouveaux courants de recherche et il a soulevé un certain nombre de questions relatives à la pertinence des approches empruntées et des objets d'étude choisis (Anderson 1990). Toutefois, ceux qui attribuent une place centrale aux « solidarités de corps » ne risquent-ils pas de tomber dans le même piège d'une irréductible spécificité des Etats arabo-musulmans, conclusion à laquelle parviennent, par un autre biais, les courants culturalistes qui privilégient le rôle de l'islam dans l'explication du politique ? S'agirait-il d'un débat aveugle opposant « néo-khaldouniens » et « néo-orientalistes » ? Comment rendre compte des solidarités transversales – ou supposées telles – créées par les partis politiques, d'inspiration socialiste ou communiste en particulier, dans les années 1950-60 ?

Contrairement à ceux qui agitent le spectre de traditions profondément ancrées et jamais dépassées, nous croyons qu'il est nécessaire d'historiciser les « islamismes » contemporains. C'est bien en réfutant la conception d'un islam uniforme et éternel, qui postulait une coïncidence entre passé et présent, que Lucette Valensi (1977) avait déjà invité historiens et anthropologues à s'opposer aux analyses qui soulignent un rapport immuable au pouvoir des sociétés arabo-musulmanes contemporaines. Laroui (1981) avait également souligné les dangers des approches « essentialistes », en remarquant comment plusieurs argumentations des courants culturalistes et/ou orientalistes rejoignent, consciemment ou inconsciemment, celles des mouvements islamistes sur le terrain.

Dans la même perspective, c'est-à-dire en historicisant les '*asabiyât*, nous pensons pouvoir porter un regard différent sur ces « solidarités de corps » qui n'ont cessé de démontrer leur vitalité au cours du XX^e siècle tant à la périphérie qu'au cœur des Etats – comme le constatent al-Ansârî et Ghalioun –, dans les campagnes et en ville,

au sein des partis uniques, des armées et des administrations étatiques. Leur reproduction serait alors une affirmation de leur modernité plutôt qu'une manifestation de survivances traditionnelles (Salamé 1994), les systèmes d'Etat ayant eux-mêmes contribué à l'élaboration de nouvelles constructions identitaires (Bocco 1989) et de nouvelles solidarités politiques (Corm 1990). Les diverses formes actuelles de *'asabiya* politique ne sont pas d'ailleurs des phénomènes plus « traditionnels » que les monarchies arabes contemporaines qui, sauf au Maroc et en Oman, ont toutes émergé après la fin de l'Empire ottoman. Dans la même veine, les significations de notions aussi répandues que celles de *umma* et de *watan* sont loin d'être figées : elles ne peuvent être décontextualisées et l'utilisation qui en a été faite au XX^e siècle est à mettre en relation, entre autres, avec la création d'Etats régionaux¹. Ainsi posée, notre approche nécessite une qualification de ce que l'on désigne communément par les termes de *'asabiyât* et d'Etat.

■ Tribus, tribalismes et *'asabiyât*

Jusqu'ici, nous avons traduit le terme *'asabiyât* par « solidarités de corps ». Mais, tout en étant hautement évocateur, quelles réalités socio-politiques concrètes ce mot recouvre-t-il ? A quel niveau est-il pertinent de l'utiliser pour l'analyse politique ?

Certainement depuis les analyses d'Ibn Khaldoun, mais fort probablement déjà avant lui, le terme *'asabiyât* a été associé à des modes d'organisation sociale spécifiques, les tribus, en particulier celles des habitants des steppes, les Bédouins. Dans le monde arabe, une tribu – appelée *'ashîra* (pl. *'ashâ'ir*) ou *qabila* (pl. *qabâ'il*) selon les pays et les contextes – se caractérise par le fait que la solidarité (*'asabiya*) et le lien social sont fondés sur des liens de sang (*ansâb*), réels ou imaginés. Dans le langage indigène ou dans celui des ethnologues, une tribu est généralement présentée comme un ensemble de parents revendiquant leur ascendance à un ancêtre commun selon une règle de filiation unilinéaire ; elle s'organise sur un mode segmentaire légitimé par la généalogie et peut regrouper des populations dont la taille démographique est très variable : d'un demi-million à quelques centaines de personnes. Une des particularités des organisations tribales, au Moyen-Orient comme en Afrique ou ailleurs, est en tout cas le fait que le vocabulaire de la parenté – réelle et/ou fictive – se combine et parfois se superpose à celui de la politique pour exprimer droits, loyautés et obligations dans les relations interpersonnelles et entre groupes. Cela a conduit les chercheurs en sciences sociales – et tout d'abord les politologues – à forger la notion de « tribalisme » pour expliquer comment les logiques de solidarité lignagères sont transposées dans le domaine de l'action politique, dans la compétition pour le pouvoir d'Etat tout particulièrement.

Toutefois, au-delà de ces quelques éléments de base servant à caractériser les organisations dites tribales, les pistes semblent se brouiller. L'étude empirique du fonctionnement des tribus fait apparaître que la solidarité politique dans l'action s'exprime très rarement au niveau du groupe entier ; elle est le plus souvent limitée à certains de ses segments, les clans et/ou les lignages comme les appelleraient les anthropologues. En ce sens, plusieurs analyses montrent que dans la rhétorique locale, les structures d'une société tribale constituent le présupposé des actions indivi-

(1) Voir : L. Anderson, « Absolutism and the resilience of monarchy in the Middle East », *Political Science Quarterly*, vol. 106, n° 1, 1991, pp. 1-15 ; et S. Bensaid, « Al-watan and al-umma in contemporary arab use », in : *The Foundations of the Arab State*, Gh. Salamé (ed.), Londres, Croom Helm, 1987, pp. 149-174. Chez les politologues francophones, l'historicisation des « islamismes » contemporains a été récemment ravivée par l'analyse des débats sur les processus de démocratisation stimulés par l'avènement du nouvel ordre international – encore une fois imposé de l'extérieur – à l'issue de la deuxième guerre du Golfe. On peut voir : J.-C. Vatin et al., *Démocratie et démocratisations dans le monde arabe*, Le Caire, Dossiers du CEDEJ, 1992 ; Gh. Salamé (sous la dir. de), *Démocraties sans démocrates*, Paris, Fayard, 1994 ; R. Bocco et M.-R. Djalili, (sous la dir. de), *Moyen-Orient : migrations, démocratisation, médiations*, Paris, PUF, 1994.

duelles, une sorte de modèle qui permet de prévoir des types d'événements, mais n'en détermine pas le cours². En outre, dans un système par excellence segmentaire et le plus souvent imprégné d'une idéologie égalitaire, le pouvoir n'est pas, en principe, centralisé, mais diffus. Cependant, les études historiques, dans ce numéro comme ailleurs, montrent que les organisations tribales ont produit les formes les plus diverses de leadership, du modèle du cheikh bédouin – une sorte de *primus inter pares* – à celui de l'*amir*, prince à la tête de structures politiques beaucoup plus complexes que plusieurs historiens travaillant sur le Proche-Orient et la péninsule arabe du XIX^e siècle ont généralement qualifiées de proto-étatiques.

Ces contradictions entre les représentations et les réalités, les principes et les pratiques des phénomènes tribaux, constituent quelques exemples parmi d'autres des écueils auxquels ont été confrontés de nombreux chercheurs en quête d'une définition de « la » tribu. A propos du Machrek, sans évoquer davantage le piège des définitions « essentialistes », s'est imposé pendant longtemps une sorte de postulat, selon lequel la tribu aurait été un mode d'organisation sociale limité à des zones écologiques spécifiques, les régions de marge, les steppes et les zones de montagne surtout. Au-delà des réalités socio-politiques, il est important de souligner que le monde des steppes et des tribus bédouines a, depuis toujours, nourri l'imaginaire occidental et oriental, suscitant images et sentiments mêlés de répulsion et de fascination, pour un milieu ingrat mais « purificateur », pour un mode de vie élémentaire mais intègre et indépendant, pour une société rude mais préservant des valeurs de fierté, de solidarité, de sens de l'honneur. C'est ainsi que, dans le monde arabe, la célèbre dichotomie khaldounienne opposant nomades et sédentaires, *badw* et *hadar*, a souvent été utilisée pour mettre en contraste l'univers « primitif mais solidaire » des tribus avec la « civilisation » urbaine et sédentaire et pour cantonner à des milieux écologiques particuliers un mode spécifique d'organisation sociale, la tribu. Dans la deuxième moitié du XX^e siècle et au nom de l'unité nationale et du développement, plusieurs régimes du Moyen-Orient ont prôné des politiques ouvertement anti-bédouines, l'organisation sociale tribale étant considérée comme arriérée et faisant obstacle au processus de construction de l'État « moderne » (Bocco 1993). Du côté occidental et dans les perspectives évolutionnistes ou diffusionnistes élaborées à la fin du XIX^e siècle, les sciences sociales modernes ont souvent idéalisé la tribu bédouine comme modèle de l'arabité, et l'orientalisme du début du siècle a généralement été partagé entre cette vision de la pureté bédouine et l'attirance pour les hautes cultures dynastiques (Bonte et Conte 1991).

A une époque plus récente, en raison de la diminution du poids des Bédouins auxquels on avait réservé la terminologie « tribaliste », mais aussi à cause de la permanence ou de l'apparition, chez des populations sédentaires, de nouvelles formes de cohésion politique totalement ou en partie basées sur des solidarités lignagères, plusieurs sociologues et politologues ont adopté les termes de '*asabiyât* tribales ou ethniques ; on a même pu parler de '*asabiyât* confessionnelles lorsque l'appartenance religieuse constitue le vecteur de la solidarité du groupe³. C'est principalement, mais non exclusivement, des '*asabiyât* tribales dont il sera ici question.

(2) Voir : P. K. Dresch, « The significance of the course events take in segmentary systems », *American Ethnologist*, vol. 13, n° 2, 1986, pp. 309-324 ; et R. Bocco, « Espaces étatiques et espaces tribaux dans le sud jordanien. Législation foncière et redéfinition des liens sociaux », *Monde Arabe Maghreb-Machrek*, n° 123, 1989, pp. 144-162.

(3) A propos du Liban et de la Syrie, E. Picard (1991) a souligné les dangers d'une transposition hâtive des concepts élaborés par les sciences sociales occidentales pour étiqueter les groupes sociaux en lutte pour le pouvoir et interpréter les dynamiques et les systèmes politiques de la région. Conscients de l'importance du débat que nous n'approfondissons pas ici, nous renvoyons le lecteur à un certain nombre de références. Valensi (1986) avait fait un travail pionnier en déconstruisant et en contextualisant la production des sciences sociales au sujet de l'ethnicité en Afrique du Nord et au Moyen-Orient. A propos des relations entre tribalisme et ethnicité, nationalisme et État chez les Kurdes, un des groupes « tribalo-ethniques » parmi les plus étudiés au Proche-Orient, on peut voir : L. Yalçin-Heckmann, *Tribe and kinship among the Kurds*, Bern, Peter Lang, 1991 ; et M. van Bruinissen, *Agha, shaikh and State*, Rijswijk, 1978. Quant aux notions de « commu-

Les auteurs des contributions réunies dans ce numéro ont été moins préoccupés de fournir explicitement un nouveau cadre théorique pour l'interprétation des phénomènes tribaux que, à travers la diversité des cas examinés, d'en montrer la complexité. Par la multiplicité des approches disciplinaires empruntées, certains suggèrent de nouvelles pistes méthodologiques et d'autres comblent des lacunes dans la connaissance des sociétés de la région. Qu'ils étudient les tribus bédouines, nomades ou sédentarisées, en Jordanie, en Israël, en Syrie et en Arabie saoudite, ou privilégient les dynamiques des pouvoirs tribaux sédentaires dans la péninsule arabique au tournant du XIX^e siècle, qu'ils analysent l'évolution d'une confédération tribale dans les marais du sud irakien entre la fin de la période ottomane et les années 1950, ou qu'ils décortiquent les logiques des 'asabiyât alaouites au cœur du système politique syrien, les articles dans leur ensemble font apparaître tout d'abord la transversalité du phénomène tribal dans les sociétés du Moyen-Orient arabe, dans l'espace et dans le temps. Il ne s'agit pas ici d'une « obsession tribaliste » qui voudrait voir les 'asabiyât partout à l'œuvre, mais bien plutôt du souci de les analyser là où elles se manifestent, d'en dévoiler les logiques de fonctionnement et d'expliquer les raisons de leur reproduction et adaptation à de nouveaux contextes, voire de leur « modernité ».

D'un point de vue méthodologique, les divers auteurs sont tous très sensibles aux processus de décomposition/recomposition des 'asabiyât, à la manière dont l'organisation tribale peut servir de support à d'autres formes de mobilisation politique exprimées en termes confessionnels ou ethniques ; ils décrivent comment idéologies et hiérarchies tribales peuvent s'accompagner de logiques clientélistes, et soulignent le fait qu'identités locales, nationales ou transnationales ne sont pas nécessairement en conflit. A travers l'analyse des actions politiques, ou à travers celle des identités sociales, les contributions rassemblées ici font comprendre clairement que les tribus sont avant tout des « constructions » socio-politiques : leurs formes et structures, rarement figées, sont le produit de l'interaction entre plusieurs acteurs, locaux, régionaux, internationaux⁴. En ce sens, aucune analyse des phénomènes tribaux ne peut faire l'économie de celle de l'Etat, qui est ici moins considéré comme une entité impersonnelle, une sorte de « boîte noire », qu'étudié comme un produit historique, articulé à des groupes, à des enjeux, à des dynamiques. Le pouvoir d'Etat peut ainsi refléter l'importance des 'asabiyât, parfois en se faisant le complice plus ou moins discret de leurs renforcements, parfois en s'y opposant et en se mesurant avec elles.

■ Espaces étatiques et champs politiques nationaux

Plusieurs auteurs ont déjà mis en évidence, à juste titre, les différences culturelles qui sous-tendent le modèle importé ou imposé de l'Etat-Nation occidental, d'une part, et

(suite note (3))

nauté » et de « communautarisme » (en anglais *communalism*) définies par Jaffrelot comme des constructions « modernes et largement stratégiques qui émergent nécessairement en relation avec la formation ou les transformations de l'Etat » (1994 : 3), elles semblent constituer pour certains auteurs un substitut pertinent aux concepts d'ethnie et d'ethnicité. Pour Salibi (1992), le terme « communauté » traduirait assez correctement l'idée de *jamâ'a* ou de *ta'ifa* en arabe, l'organisation tribale pouvant en être aussi le support. Pour une analyse juridique et socio-politique de la notion de « minorité », on peut consulter : G. Corm, « Géopolitique des minorités au Proche-Orient », *Hommes et Migrations*, n^{os} 1172-1173, pp. 7-17 ; et Gh. Salamé, « Minorité/modernité : l'affaire kurde et au-delà », in : *La question kurde*, E. Picard (ss. la dir. de), Bruxelles, Ed. Complexe, 1991, pp. 135-151. Enfin, en ce qui concerne les relations entre tribus, islam et Etat dans le sud de la péninsule arabique – thème sur lequel ce numéro ne contient malheureusement pas de contributions – nous tenons à mentionner trois études, à notre avis incontournables : P. K. Dresch, *Tribes, Government and History in Yemen*, Oxford, Clarendon Press ; J. Wilkinson, *The Imamate Tradition of Oman*, Cambridge University Press, 1987 ; G. Albergoni et G. Bédoucha, « Hiérarchie, médiation et tribalisme en Arabie du sud : la hijrah yéménite », *l'Homme*, n^o 118, avril-juin 1991, pp. 7-36. Cette dernière étude contient aussi des parallèles avec le Maghreb, sur le rôle de médiation des institutions islamiques en particulier.

(4) Ce point de vue est comparable à celui exprimé par Digard (1988), Eickelmann (1989) et Tapper (1983).

les traditions islamiques ou tribales, d'autre part, pour expliquer les difficultés rencontrées dans leur quête de légitimation par la plupart des régimes moyen-orientaux, exemples de syncrétisme problématique sur le plan des conceptions politiques qui les fondent⁵. En ce sens, l'affirmation de Sami Zubaida (1989) selon laquelle « les Etats du Moyen-Orient ne sont pas des Etats occidentaux, mais ils sont comme ces derniers, ils leur ressemblent », n'est banale qu'en apparence ; dans la même veine, il ne faut pas non plus sous-estimer le potentiel d'innovation – dans la créativité et dans la destruction – des sociétés et des systèmes politiques de la région (Badie 1988).

Ce qui, à notre avis, devrait être signalé comme un facteur aussi important que l'action du colonisateur, c'est la rapidité avec laquelle l'Empire ottoman a disparu et de nouveaux espaces étatiques ont émergé. La Porte représentait un exemple de pouvoir centralisé qui bloquait l'accès au centre, sans prétendre intégrer par la force les populations locales. Lucette Valensi a bien souligné comment, dans la division du travail politique, le sultan d'Istanbul pouvait « gouverner au moindre coût, en laissant intactes les solidarités locales ou régionales, de même qu'il laissait les groupes religieux non musulmans gérer une grande partie de leur vie sociale » (1986 : 834). Mais cela ne constituait pas un gage d'unité politique et de cohésion idéologique au sein de l'Empire. Les effets induits, dans la période des Tanzimat, par les réformes administratives et foncières, en particulier sur les populations tribales et leur leadership – en partie développés dans ce numéro par les articles de Bocco-Tell, Luizard et Velud – ne constituent qu'un volet des changements importants qui étaient déjà intervenus. En effet, certains auteurs, comme Korany (1987), ont postulé la possibilité d'une unité arabe avant l'ingérence directe du colonisateur ou l'asservissement de l'Empire ottoman au système international dominé par les Etats européens, sans prêter beaucoup d'attention, par exemple, à l'existence de compétitions politiques entre pouvoirs locaux à l'intérieur de l'Empire ottoman. De plus, les pratiques de ces pouvoirs, avant la création des Etats régionaux, avaient déjà contribué à l'élaboration de notions de territorialité (Joffe 1994). Comme certaines contributions à ce numéro le montrent, la période mandataire a certainement introduit les frontières au sens physique du terme, mais dans plusieurs régions où l'administration impériale était moins présente, comme dans le sud de l'Irak avant la moitié du XIX^e siècle, dans le Golfe ou au cœur de la Péninsule à la veille de la Première guerre mondiale, les pouvoirs tribaux sédentaires connaissaient déjà des formes importantes de territorialisation des espaces politiques sur lesquels ils exerçaient leur souveraineté. Comme l'explique Luizard, pendant longtemps, une des raisons du renforcement périodique de la solidarité parmi les tribus Muntafik sédentaires, était justement la volonté de préserver l'autonomie politique et économique – et de surcroît territoriale – de la confédération face aux ingérences ottomanes ou devant les velléités expansionnistes des autres émirats de la région. Les Etats régionaux issus du démembrement de l'Empire ont alors constitué de nouvelles enceintes de compétition entre groupes antagonistes, parfois rivaux depuis déjà longtemps, pour l'accès ou le monopole du pouvoir dans un cadre auparavant inconnu. La manipulation et la politisation des '*asabiyât* tribales, ethniques ou confessionnelles par le colonisateur et/ou par une partie des élites autochtones elles-mêmes, a caractérisé la plupart des processus de construction étatique dans les pays du Moyen-Orient.

Le rappel de la faible institutionnalisation des structures étatiques ou de leur quasi-absence dans plusieurs provinces de l'Empire, permet de considérer et d'étu-

(5) Parmi les contributions récentes d'auteurs francophones sur le sujet, on peut voir : B. Badie, « Etat et légitimité dans le monde musulman : crise de l'universalité et crise des concepts », in : *Etat et développement dans le monde arabe*, H. el-Malki et J.-C. Santucci (sous la dir. de), Paris, CNRS, 1990, pp. 19-30 ; P. R. Baduel, « Etat, nation et nationalismes : équivoques et apories », *Revue du Monde Musulman et de la Méditerranée*, n^{os} 68-69, 1994, pp. 11-40 ; B. Sourati, « L'espace de la *dawla* dans le monde arabe », *Monde Arabe Maghreb-Machrek*, n^o 123, pp. 71-80.

dier autrement l'apparition soudaine de nouveaux espaces politiques à l'issue de la Première guerre mondiale, le rôle et la composition sociale de ces derniers. Cela permet aussi d'apprécier pourquoi la tendance à réintroduire la question de l'Etat (« to bring the State back in »), suscitée par Theda Skocpol et développée par la science politique américaine, et en partie européenne, à partir du milieu des années 1980 (Anderson 1987, Salamé 1987, Mitchell et Owen 1990-92), a marqué un tournant dans les études moyen-orientales. En remettant en question le postulat de l'autonomie de l'Etat et en considérant ce dernier comme un acteur social, et donc comme un objet d'investigation empirique possible et nécessaire, plusieurs chercheurs ont abandonné les approches juridico-politiques classiques, au profit d'analyses plus socio-historiques et anthropologiques. Si le rôle causal de tout Etat dans la transformation des sociétés ne peut simplement être présumé et si le degré de son autonomie doit être vérifié, de nouvelles perspectives de recherches sont alors ouvertes aussi pour plusieurs politologues. Dans son étude comparative sur la construction de l'Etat en Tunisie et en Libye, Lisa Anderson a retracé les différentes étapes du développement du secteur administratif, de la moitié du XIX^e siècle aux années 1980, en démontrant le rôle déterminant joué par une bureaucratie étatique stable dans la transformation et la réorganisation des structures sociales d'un pays et dans la création de ce que l'on nomme l'Etat « moderne ». Selon la politologue américaine, le renforcement des *'asabiyât* tribales en Libye à l'époque coloniale et leur permanence après l'indépendance, sont à mettre en relation directe avec le type d'Etat qui s'est historiquement constitué et avec le degré d'institutionnalisation de ce dernier dans la société qu'il coiffe⁶.

Sur un autre plan, ce que Sami Zubaida (1989) a appelé le « champ politique national » devient alors un champ d'analyse pertinent permettant, par exemple, d'étudier les « arènes » où se manifestent, entre autres, les pratiques et les stratégies des acteurs étatiques, mais aussi de rendre compte des processus qui créent et recréent l'effet de la structure, qui font apparaître l'Etat comme un acteur externe ou interne à la société, selon les cas et les contextes. L'étude de Crystal (1986) sur Koweït et Qatar, a bien montré les recompositions dans les rapports de force au sein des émirats après l'afflux des revenus pétroliers, la confiscation du pouvoir politique par les dynasties tribales notamment, ainsi que les nouvelles relations de clientèle instaurées par celles-ci avec l'ancienne oligarchie marchande et les groupes sociaux « nationalisés », ces derniers ayant largement profité des emplois offerts par l'expansion du secteur public. Davis (1991) souligne, entre autres, l'attention portée par les familles princières du Golfe, mais aussi par le président irakien actuel, à la production historiographique sur les Etats pétroliers, les enjeux et la centralité de celle-ci dans les stratégies de légitimation des pouvoirs en place.

Le constat de la coexistence séculaire des structures tribales et étatiques au Moyen-Orient arabe et non-arabe – constat par ailleurs déjà largement établi (Tapper 1983, Joffe & Pennel 1991, Khoury & Kostiner 1991) – doit alors être dépassé pour en analyser les interactions dans les « champs politiques nationaux » créés au Machrek au cours du XX^e siècle. L'étude des relations tribus-Etat ne consiste pas à porter un regard romantique sur le devenir des Bédouins et du monde des steppes qui

(6) Voir : L. Anderson, *The State and social transformation in Tunisia and Libya, 1830-1980*, Princeton University Press, 1986. Pour des comparaisons entre la Libye – par certains aspects, le « plus moyen-oriental » des Etats maghrébins – et le Machrek, on peut aussi voir : R. Bocco, « L'Etat contourné en Libye : tribalisme, clientélisme et révolution dans une économie pétrolière », *Genève-Afrique*, vol. XXVI, n° 2, 1988, pp. 133-143. Une autre approche fort intéressante pour tester les effets des politiques étatiques dans la transformation des structures tribales est celle de la démographie sociale. Les études entreprises par De Bel-Air en Jordanie et en Syrie contribuent, entre autres, à démonter le mythe de la famille arabe généralement décrite comme une « citadelle domestique » protégée des assauts de l'extérieur par sa structure patriarcale, patrilocale et endogame (F. De Bel-Air, « Structures familiales et Etat national », in : *Du privé au public : espaces et valeurs du politique au Proche-Orient*, 'Amman, Cahiers du CERMOC, 1994, pp. 113-132).

par ailleurs – il ne faudrait pas l'oublier – occupent plus des deux-tiers de la superficie du Proche-Orient et de la péninsule arabique. L'analyse ne saurait se limiter non plus aux politiques menées par les Etats en direction des tribus, dans les zones marginales, pour en évaluer les effets ; il faut aussi examiner la façon dont les logiques des *'asabiyat* ont informé les processus de construction des Etats et des identités collectives, pour expliquer pourquoi les allégeances tribales sont compatibles – ou non – avec les allégeances nationales et, en tout cas, pourquoi elles manifestent, jusqu'à aujourd'hui, leur vitalité.

Dans un récent essai, Christian Coulon (1994) a synthétisé les problèmes politiques de la construction nationale opérés par un Etat, en les caractérisant par un triple mouvement d'interactions entre pouvoir et société. En tant qu'acteur, l'Etat serait tout d'abord producteur d'identité nationale, en tant que structure il serait un lieu de recompositions identitaires, et, enfin, sous l'effet de la politisation d'identités locales qu'il suscite par sa présence et son action, il peut être remis en cause, voire menacé dans son existence même. Par rapport aux hypothèses esquissées par Coulon, les études réunies dans ce numéro montrent – à l'exception de celle qui concerne Israël dans ses relations avec les Bédouins du Néguev – la précarité et la fragilité de l'autonomie de l'Etat au Moyen-Orient. Pendant la période mandataire, la Syrie, l'Irak et la Jordanie ont davantage connu un renforcement des solidarités locales, qui se sont développées dans les nouveaux espaces étatiques grâce au pouvoir colonial – ou contre lui. Les recompositions politiques qui ont eu lieu au Proche-Orient après les indépendances – ou en Arabie après la chute de l'Empire ottoman – ont consacré le pouvoir d'anciennes et de nouvelles « solidarités de corps », que certains ont étiqueté oligarchies tribales, voire ethniques ou communautaires. Dans la majorité des cas et pour occulter les bases sociales de leur pouvoir, ces oligarchies ont manipulé les différents registres idéologiques du nationalisme, du panarabisme et de l'islam, se sont imposées de façon autoritaire et n'ont pas hésité à recourir à la coercition et à la violence.

Pour certains, cela constituerait autant d'indices de la faiblesse des constructions étatiques et nationales produites par les régimes de divers pays du Moyen-Orient. Selon nous, au contraire, il faudrait dépasser les dichotomies connues qui opposent les notions de *'asabiya* à celles d'individu et de nation, pour réexaminer la manière dont les « solidarités de corps » ont construit des Etats, dont elles ont parfois essayé de produire des « *'asabiyât* nationales », paradoxe peut-être plus intellectuel que vécu. Les principales formes actuelles de contestation politique, basées sur des solidarités panislamistes et transnationales – nouvelles formes de nationalisme ? héritage du processus de paix avec Israël ? –, sont le plus souvent en compétition avec des *'asabiyât* séculaires et/ou confessionnelles, installées tant au cœur qu'à la périphérie de nombreux Etats de la région et qui ont souvent reçu l'appui des pouvoirs occidentaux. C'est bien sur ces dernières que les études ici réunies espèrent apporter des éclairages, tout en renouvelant le débat.

Monde arabe

Maghreb

Machrek

N° 147

Janv.-mars 1995

'Asabiyât
tribales et États
au Moyen-Orient

10

(11) NDLR. Translittération des mots arabes : on pourra noter des variations d'un article à l'autre, chaque auteur adoptant un système propre plus ou moins simplifié et qui tient souvent compte des particularités dialectales.

Bibliographie

- Al-Ansârî, M. J., 1994, « Du concept de l'Etat dans le monde arabe contemporain », *Revue d'Etudes Palestiniennes*, n° 53, pp. 67-79.
- Anderson, L., 1987, « The State in the Middle East and North Africa », *Comparative Politics*, n° 20, pp. 1-18.
— 1990, « Policy-making and Theory building : American Political Science and the Middle East », in : *Theory, Politics and the Arab World*, H. Sharabi (ed.), New York, Routledge, pp. 52-80.
- Badie, B., 1988, « Le transfert de technologie politique dans le monde arabe, de l'importation à l'innovation », *Bulletin du CEDEJ* (Le Caire), n° 23, pp. 109-123.
- Bocco, R., 1989, « L'Etat producteur d'identités locales : lois électorales et tribus bédouines en Jordanie, 1929-1989 », in : *Le nomade, l'oasis et la ville*, J. Bisson (sous la dir. de), Tours, URBAMA, pp. 271-288.
— 1993, « De la sécurité politique à l'autonomie alimentaire dans les steppes : experts internationaux et programmes de développement, 1950-1990 », in : *Steppes d'Arabies. Etats, pasteurs, agriculteurs et commerçants : le devenir des zones sèches*, R. Bocco, R. Jaubert et F. Métral (sous la dir. de), Paris, PUF, pp. 326-357.
- Bonte, P. et Conte, E., 1991, « La tribu arabe : approches anthropologiques et orientalistes », in : *Al Ansâb : la quête des origines*, Paris, Editions Maison des Sciences de l'Homme, pp. 13-48.
- Chouet, A., 1994, « L'Islam confisqué », in : *Moyen-Orient : migrations, démocratisation, médiations*, R. Bocco et M.-R. Djalili (sous la dir. de), Paris, PUF, pp. 371-401.
- Corm, G., 1990, « Systèmes de pouvoir et changements sociaux et régionaux au Machrek arabe », in : *Etat et développement dans le monde arabe*, H. el-Malki et J.-C. Santucci (sous la dir. de), Paris, CNRS, pp. 39-54.
- Coulon, C., 1994, « Etat et identités », in : *Cartes d'identité*, D.-C. Martin (sous la dir. de), Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, pp. 283-298.
- Crystal, J., 1986, *Patterns of State-building in the Arabian Gulf : Kuwait and Qatar*, Harvard University, Faculty of Political Science, PhD Dissertation.
- Davis, E., 1991, « Theorizing Statecraft and Social Change in Arab Oil-producing Countries », in : *Statecraft in the Middle East*, E. Davis & N. Gavrielides (eds.), Miami, Florida International University Press.
- Digard, J.-P. (sous la dir. de), 1988, *Le fait ethnique en Iran et en Afghanistan*, Paris, Editions du CNRS.
- Eickelmann, D., 1989, *The Middle East : an anthropological approach*, Englewood Cliffs, Prentice Hall, 2^oed.
- Ghalioun, B., 1991, *Le malaise arabe : l'Etat contre la Nation*, Paris, La Découverte.
— 1995, « La fin de l'Etat national », *Revue d'Etudes Palestiniennes*, n° 54, pp. 91-99.
- Khoury, Ph. & Kostiner, J. (eds.), 1991, *Tribes and State Formation in the Middle East*, Londres, Tauris.
- Korany, B., 1987, « Alien and besieged yet here to stay : the contradictions of the Arab territorial State », in : *The Foundations of the Arab State*, Gh. Salamé (ed.), Londres, Croom Helm, pp. 47-74.
- Jaffrelot, C., 1994, « L'Etat face aux communautés », *Cultures et Conflits*, n°s 15-16, pp. 3-6.

- Joffe, G., 1994, « Concepts of sovereignty in the Gulf region », in : *Territorial Foundations of the Gulf States*, R. Schofield (ed.), New York, St. Martin's Press, pp. 78-93.
- Joffe, E. G. H. & Pennel, C. R. (eds.), 1991, *Tribe and State*. Essays in honour of D. M. Hart, Cambridge, Middle East and North Africa Press.
- Laroui, A., 1981, *L'Etat dans le monde arabe contemporain : éléments d'une problématique*, Louvain-la Neuve, Cahiers du CERMAC n° 3, 33 p.
- Mitchell, T. et Owen, R., 1990-92, « Defining the State in the Middle East », *Middle East Studies Association Bulletin*, vol. 24, n° 2, pp. 179-183 ; vol. 25, n° 1, pp. 25-29 ; vol. 26, n° 1, pp. 39-43.
- Picard, E., 1991, « Critique de l'usage du concept d'ethnicité dans l'analyse des processus politiques dans le monde arabe », in : *Etudes politiques du monde arabe*, Le Caire, Dossiers du CEDEJ, pp. 71-84.
- Salamé, Gh., 1987, « Introduction », in : *The Foundations of the Arab State*, Gh. Salame (ed.), Londres, Croom Helm, pp. 1-16.
— 1994, « Où sont donc les démocrates ? », in : *Démocraties sans démocrates*, Gh. Salamé (sous la dir. de), Paris, Fayard, pp. 7-32.
- Salibi, K. S., 1992, « Community, State and Nation in the Arab Mashriq », *The Beirut Review*, n° 3, pp. 39-51.
- Seurat, M., 1989, *L'Etat de barbarie*, Paris, Seuil.
- Tapper, R., 1983, « Introduction », in : *The conflict of Tribe and State in Iran and Afghanistan*, R. Tapper (ed.), Londres, Croom Helm, pp. 1-82.
- Valensi, L., 1977, « Histoire et anthropologie des pays d'Islam : fission et fusion », in : *L'anthropologie en France : situation actuelle et avenir*, Paris, Editions du CNRS, pp. 130-138.
— 1986, « La Tour de Babel : groupes et relations ethniques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord », *Annales ESC*, n° 4, pp. 817-838.
- Zubaida, S., 1989, « The Nation-State in the Middle East », in : *Islam, the People and the State*, Londres, Routledge, pp. 121-182.